

Vos questions / nos réponses

STAGE DE SENSIBILISATION

Par [Lilian](#) Postée le 14/09/2020 10:17

BONJOUR, j'ai une convocation pour faire un stage de sensibilisation a l'usage de stupéfiant, j'ai été arrêté dans le Vaucluse, es maintenant j'habite a Lyon, le tribunal ma autoriser de le faire sur Lyon, mes il faut que je trouve par moi même la ou je peux exercer ce stage.J 'aurai voulu savoir si vous connaisse des adresses que je peux contacter pour réserver un jour avec eux pour que je puisse effectuer ce stage.. je vous remercie par avance.

Mise en ligne le 14/09/2020

Bonjour,

Nous vous joignons trois adresses à proximité de Lyon où vous pourrez effectuer un stage de sensibilisation à l'usage des stupéfiants.

A notre connaissance, il n'y a pas de stages sur Lyon même.

Ceci dit, en contactant les structures vers lesquelles nous vous dirigeons, vous pourrez peut être avoir plus de précisions sur d'autres stages qui ne seraient pas référencés dans notre base de donnée.

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

[Centre d'Addictologie ANPAA 69](#)

3, rue Traversière
69170 TARARE

Tél : 04 74 10 78 30

Site web : www.anpaa.asso.fr/

Secrétariat : Lundi 14h à 18h Mardi 9h à 12h et 13h à 18h Mercredi 9h à 13h et 13h45 à 18h45 Jeudi 8h45 à 12h et 13h à 17h45 Vendredi 9h à 13h et 13h30 à 15h30

Accueil du public : Lundi 14h à 18h Mardi 9h à 12h et 13h à 18h Mercredi 9h à 13h et 13h45 à 18h45 Jeudi 8h45 à 12h et 13h à 17h45 Vendredi 9h à 13h et 13h30 à 15h30

Consultat° jeunes consommateurs : Mardi 9h à 12h et 13h à 18h Mercredi 9h à 13h et de 13h45 à 18h45

COVID -19 : CSAPA fermé. CJC maintenues. Suivis téléphoniques des personnes connues : Appeler aux heures du secrétariat. Le médecin peut évaluer des situations difficiles mais n'est pas présent physiquement sur Tarare (passer par secrétariat) Plus d'acti groupales

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Jonathan

131, rue de l'Arc

69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Tél : 04 74 62 15 92

Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-villefranche-sur-saone/

Secrétariat : Lundi de 9h à 13h et de 14h à 17h - mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h - mercredi de 9h à 13h - jeudi de 9h à 13h et de 17h à 19h vendredi 9h à 13h et de 14h à 17h

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h - mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h - mercredi de 9h30 à 13h - jeudi de 9h30 à 13h et de 17h à 19h vendredi 9h30 à 13h et de 14h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Orientation sur la Maison des Adolescents CJC : sur rendez-vous le mardi de 14h à 18h le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 15h30

COVID -19 : info de février 2021 : Consultations médico psycho sociales en présentiel et continuité de téléconsultations possibles (sauf pour un premier accueil) - respect des gestes barrières, soutien carcéral, accès Réduction des Risques Reprise progressive des gr

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Villeurbanne

111 rue du 1er mars 1943

69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 65 06 00

Site web : www.anpaa.asso.fr/

Secrétariat : Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h Mercredi de 9h à 13h Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Accueil du public : Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h Mercredi de 9h à 13h Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h Mardi de 9h à 12h Mercredi de 9h à 13h et de 14h à 16h jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h Le vendredi de 13h à 16h

COVID -19 : Consultations téléphoniques - Consultations Jeunes Consommateurs maintenues - 1 permanence physique médicale le jeudi matin avec patients connus pour situation complexe, envoi des ordonnances dématérialisées aux pharmacies, Pas d'initialisation TSO

[Voir la fiche détaillée](#)